



Lydie Canier, Agnès Combette, Philippe Geairon, Ifremer La Tremblade

Correspondants REPAMO : Françoise Vérin, Pascale Hebert, Wilfried Louis, Julien normand, Julien Chevé, Sandrine Le Noc, Luc Lebrun, Jean-François Bouget, Nathalie Cochennec-Laureau, Hubert Palvadeau, Christophe Stravrakakis, James Grizon, Jean-Michel Chabirand, Jean-Luc Seugnet, Philippe Geairon, Florence D'Amico, Myriam Rumebe, Patrik Le Gall, Serge Mortreux, Yoann Baldi, Valérie Orsoni, Marc Bouchoucha.

Bulletin de Surveillance

Janvier-Avril 2018

Le réseau **REPAMO (REseau de PATHologie des MOLLusques)** est le **réseau de surveillance de l'état de santé des coquillages** du littoral Français mis en œuvre par l'Ifremer pour le compte du ministère chargé de l'agriculture.

L'objectif du réseau est de **détecter précocement les infections dues à des organismes pathogènes émergents et exotiques** affectant les mollusques marins sauvages et d'élevage.

En 2018, la surveillance de la santé de **tous les mollusques marins sauvages et d'élevage** est mise en œuvre au travers d'une approche d'**épidémiosurveillance événementielle** s'appuyant sur la **déclaration obligatoire** des hausses de mortalité de mollusques par les conchyliculteurs/pêcheurs auprès des Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDTM). Dès lors que les conditions favorables sont réunies (e.g. précocité de la déclaration, présence de coquillages malades, suspicion de présence d'organismes pathogènes exotiques et/ou émergents...), l'Ifremer intervient en collaboration avec la DDTM pour réaliser des prélèvements de coquillages. Ces prélèvements font l'objet d'analyses diagnostiques par des laboratoires agréés ou le laboratoire National de Référence pour rechercher la présence d'agents infectieux.

Les résultats du dispositif de surveillance sont présentés et cartographiés dans le présent document sur la base d'un découpage du littoral français en 123 « zones d'interventions Repamo » (ZIR).

Informations complémentaires : https://wwz.ifremer.fr/sante_mollusques/

En complément du dispositif de surveillance, les réseaux d'observations IFREMER effectuent un suivi régulier de la croissance et de la mortalité d'individus sentinelles déployés sur des sites ateliers et comprennent :

- **Le réseau ECOSCOPA** (ex-RESCO2) d'observation de l'**huître creuse** *Crassostrea gigas* : Informations complémentaires sur : wwz.ifremer.fr/observatoire_conchylicole et <https://wwz.ifremer.fr/velyger/>
- **Le réseau MYTILOBS** d'observation de la **moule bleue** *Mytilus edulis*: Informations complémentaires sur : wwz.ifremer.fr/lern/reseaux-d-Observations/Ressources-conchylicoles/Observatoire-Mytilicole

1. Bilan des prélèvements et analyses réalisés suite aux déclarations de mortalité

ZIR	Secteur	Dpt	Espèces	Date de déclaration	Date de prélèvement	% de mortalité lors du prélèvement ¹	Classe d'âge	Résultats des tests diagnostiques (nombre animaux positifs/nombre animaux analysés)			
								Organisme pathogène réglementé ³ ou d'importance	Herpès virus OsHV-1	<i>Vibrio aestuarianus</i>	<i>Groupe Splendidus</i>
016	Cotentin Nord, Fermanville	50	Huîtres creuses	02-fev-18	19-fev-18	77%	> 2ans	Négatif ² (0/20)	Positif (5/10)	Négatif ² (0/10)	Négatif ² (0/10)
001	Audinghen / Tardinghen	62	Moules bleues	09-mar-18	14-mar-18	10-50%	1 an	Négatif ² (0/20)	Négatif ² (0/20)	Négatif ² (0/20)	Positif (19/20)

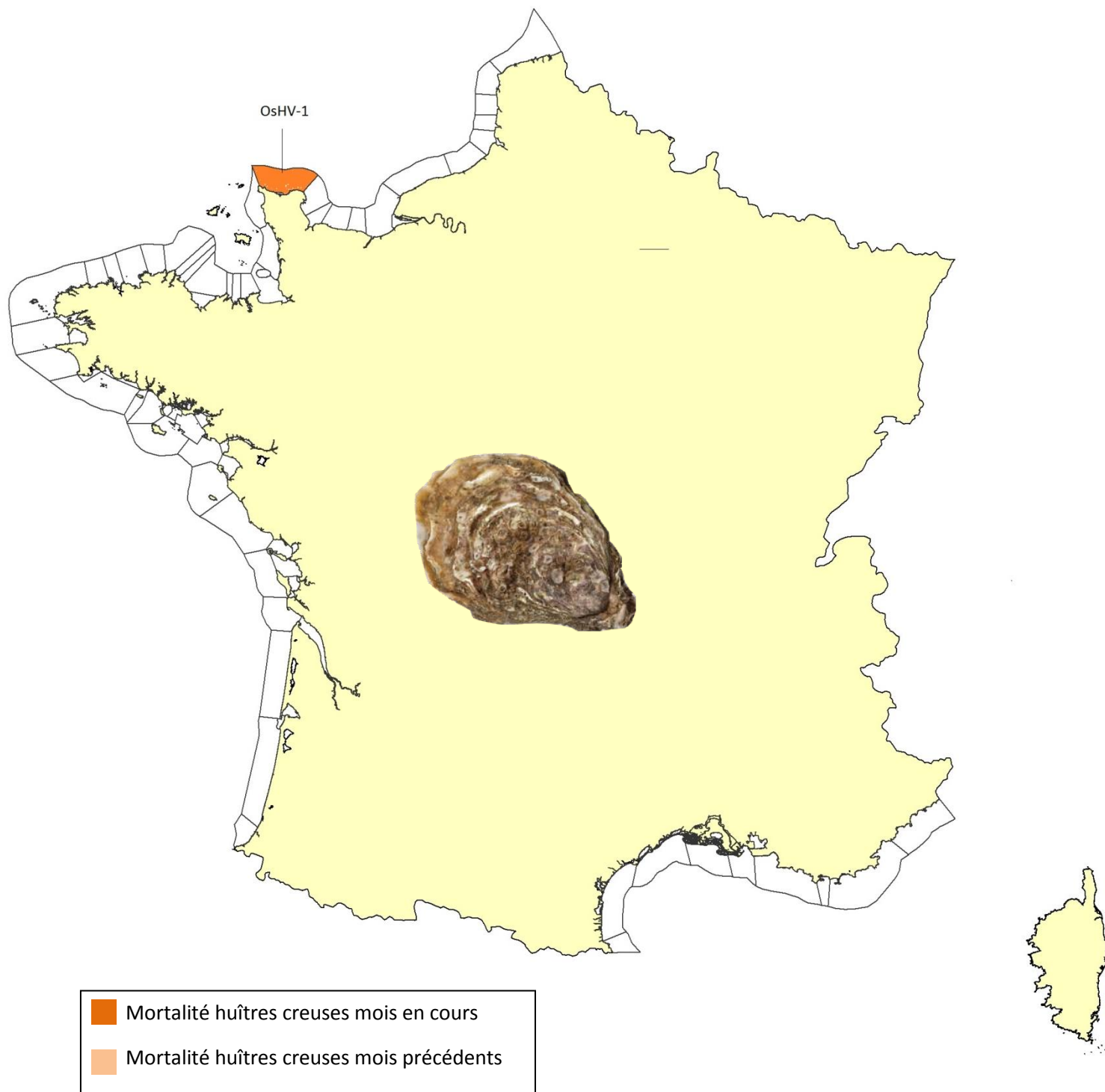
Informations complémentaires sur les agents pathogènes affectant les mollusques marins et sur les tests diagnostiques utilisés :
https://www.ifremer.fr/sante_mollusques/Documentation/Fiches-pedagogiques

1. Les mortalités mytilicoles sont très difficiles à estimer en raison des types d'élevage utilisés (filières, bouchots...)

2. Un résultat négatif n'exclut pas la présence d'organisme pathogène au sein du prélèvement en quantité plus faible que le seuil de détection de la méthode.

3 Au sens de l'annexe IV partie II de la Directive 2006/88/CE et du Code Sanitaire pour les animaux aquatiques 2017 de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE).

3. Bilan des mortalités d'**huîtres creuses** et organismes pathogènes détectés de Janvier 2018 à Avril 2018



4. Bilan des mortalités de moules bleues et organismes pathogènes détectés de Janvier 2018 à Avril 2018



5. Bilan des mortalités des autres espèces de Janvier 2018 à Avril 2018

Aucune déclaration